bruyamment compromis avec Imbert Colomès, un des échevins réactionnaires. Il intriguait alors à Naples et essayait de se pousser dans les bureaux de la police locale ; très régulièrement, il faisait tenir à la reine Marie-Caroline des bulletins sur tout ce qui se passait en France. Il était depuis longtemps brûlé et on était averti que, agent soldé des Bourbons, il s'intéressait à leurs opérations et favorisait leurs démarches de toute son activité et de toute son intelligence. Vernègues, bien entendu, s'efforce de le disculper, en s'innocentant lui-même ; leurs relations, dit-il, ont été des plus sommaires.

Après l'avoir rencontré à Gênes, neuf ou dix ans plus tôt, et retrouvé à Naples au printemps de 1803, il ne s'était entretenu avec lui que d'affaires d'argent, de liquidations de pension, sans jamais aborder le sujet du rétablissement sur le trône du successeur de l'infortuné Louis XVI. Des réticences, si évidentes pour le conseiller d'Etat qui l'écoutait, finirent par lui attirer ces dures remarques : « Vous ne dites pas tout sur le compte de ce Rey », et un peu après : « vous nous trompez, Monsieur, ou votre mémoire vous sert bien mal ». Mais cette colère n'est-elle pas ici la justification de la prudence de l'inculpé?

A propos de son commerce épistolaire avec Mgr de la Fare, sans toutefois se départir de son sang-froid coutumier, il éprouva plus d'embarras à se couvrir d'une neutralité réelle et à invoquer un désintéressement irréprochable, en traitant avec lui des espérances et des tentatives du parti légitimiste. Les lettres confisquées de sa Grandeur étaient au nombre de huit ou dix, s'étendant sur une période de moins de quatre mois, et continuées par une série de plusieurs autres d'un secrétaire de confiance. La curiosité d'être renseigné sur les sentiments de la cour napolitaine, sur les intentions et les gestes de l'omnipotent ministre Acton, y perçait à chaque ligne; des efforts pour ménager un favorable accueil auprès du public et du clergé romains à la protestation de la minorité de l'épiscopat d'ancien régime, réfractaire à Pie VII, s'y étalent ostensiblement. Mais devant le magistrat qui lui pose des questions précises, Vernègues a tout oublié, les titres des ouvrages expédiés de Londres, l'adresse de l'imprimeur italien, celle de l'éditeur ; il ne se souvient même pas si le mémoire des prélats réfugiés en Angleterre a été distribué;